



PRÉFET DE LA HAUTE-SAÔNE

Préfecture

Secrétariat général

Direction des collectivités
territoriales et de la
coordination
interministérielle

Bureau de la coordination
interministérielle

Secrétariat de la CDAC

EXTRAIT DE DECISION

Réunie le 15 mars 2019, la commission départementale d'aménagement commercial de la Haute-Saône a rendu un avis favorable sur la demande de permis de construire valant autorisation commerciale déposée par la SAS LURE DISTRIBUTION en vue de la création d'un drive de 10 pistes à l'enseigne E. LECLERC, à LURE.